



Dossier de presse

La protection des phoques de la baie de Somme



photo C.Martin - Picardie Nature

Juillet 2014

Communiqué de Presse

Picardie Nature mène depuis 1986 un programme d'étude et de protection des phoques en baie de Somme. Ce suivi s'est étendu à la baie d'Authie en 2001, où il est réalisé en partenariat avec l'association ADN de Berck-sur-mer.

Deux espèces de phoques fréquentent actuellement notre littoral : le Phoque veau-marin et le Phoque gris. Ce sont des espèces protégées.

Les études menées permettent d'appréhender l'évolution des populations, la dispersion des animaux au travers de leur zone d'habitat, leur régime alimentaire...

Cet été 2014, une naissance de Phoque veau-marin a été observée en baie d'Authie, le petit a été sevré naturellement par sa mère. 80 jeunes sont nés en baie de Somme, parmi eux : deux ont été retrouvés morts et treize échoués vivants ont intégré le centre de sauvegarde de la faune sauvage. Nous avons dénombré au maximum 394 Phoques veaux-marins et 149 Phoques gris, émergés sur les reposoirs de marée basse en baie de Somme ce début d'été.

Enjeux

La baie de Somme accueille la colonie de Phoques veaux-marins la plus importante de France avec environ 60% des effectifs nationaux. Cette colonie est reproductrice depuis 1992.

Contact

Melle Laetitia DUPUIS

Chargée de mission Mammifères marins

Courriel : laetitia.dupuis@picardie-nature.org

Téléphone: 06 08 83 44 99

Site internet: www.picardie-nature.org

Ces actions sont soutenues financièrement par:







Un **département,** des énergies partagées

Sommaire

L'association Picardie Nature	4
Le programme d'étude et de protection des phoques	5
Pour en savoir plus sur le Phoque veau-marin	7
Pour en savoir plus sur le Phoque gris	9
Quelques informations complémentaires aux deux espèces	11
Suivi de la reproduction des phoques de la baie de Somme 1992-2013	13
Comment soutenir les actions menées, pour l'étude et de protection des phoques de la baie de Somme par Picardie Nature.	16
Comment devenir « parrain » des phoques	17

L'association Picardie Nature

Qui sommes-nous?

Picardie Nature est une association loi 1901 gérée par un groupe de citoyens décidés à œuvrer ensemble pour la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvage) et plus largement pour la préservation de notre environnement en Picardie.

Notre association, créée en 1970, de la réunion de quelques ornithologues passionnés est membre de France Nature Environnement et agréée par les Ministères de l'écologie et du Développement durable et de l'éducation Nationale.

Picardie Nature comptait 900 adhérents en 2013, dont 300 bénévoles. Notre association est membre du Réseau National Echouage (RNE) coordonné par l'observatoire PELAGIS de La Rochelle et de l'Union Française des Centres de Sauvegarde (UFCS).

L'objet de l'association (article 3 de nos statuts)

- ✓ Œuvrer à la préservation de l'environnement.
- ✓ Œuvrer à la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvage, en particulier les vertébrés) par tous moyens légaux : proposition et mise en œuvre de mesures visant à protéger les individus (sauvetage de couvées, gestion de centre de soins aux animaux sauvages…) et les espèces (mesure de gestion, interventions auprès des élus et autres responsables…).
- Contribuer à l'éducation populaire en matière d'étude et de protection de la nature et des oiseaux sauvages et de sauvegarde et d'aménagement rationnel de l'environnement et des sites.
- Mener toutes actions et interventions pour faire respecter les lois et décrets sur les espèces protégées, les périmètres sensibles, la protection de la nature, l'urbanisme, dans le cadre de la législation en vigueur.
- Réaliser des études, des recherches, des enquêtes sur la flore et la faune sauvage, en particulier les vertébrés.

Le Programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme

Le programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme a été mis en place dès 1986. Les actions menées ont pour objectifs de mieux connaître les espèces présentes et de sensibiliser les usagers de l'estuaire au respect du rythme de vie des phoques et de leur environnement en les incitant à respecter la tranquillité des animaux sur les reposoirs de marée basse.

Son contenu peut être décrit comme suit :

Études :

- Suivi des effectifs de phoques en Baie de Somme
- Suivi de la reproduction des phoques de la baie de Somme
- Suivi des zones de repos utilisées par les phoques
- Suivi de la constitution de la population de phoques
- Suivi individuel par photographie
- Suivi des jeunes remis en milieu naturel

Actions:

- Mise en place d'une surveillance estivale
- Intervention sur les mammifères marins échoués

Sensibilisation:

- Informer les usagers de la baie sur l'évolution de la population
- Sensibiliser le public sur le rythme de vie des phoques et de son environnement

La totalité des actions menées sont inscrites au plan de gestion de la Réserve Naturelle de la baie de Somme.

Ce programme est financé par la DREAL Picardie, le Conseil Régional de Picardie et le Conseil Général de la Somme.

La mise en place d'une surveillance estivale

Dans le cadre du programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme, Picardie Nature a recruté **41 bénévoles écovolontaires** pour participer à la **« surveillance estivale »** qui se tiendra du 7 juin au 30 août 2014. Les écovolontaires seront présents chaque jour en baie de Somme au nombre de 16 personnes en juilletaoût. Deux écovolontaires sont détachés en baie d'Authie du 12 juillet au 23 août.

Les écovolontaires, des bénévoles qui s'investissent pour:

- ▶ participer au suivi scientifique : dénombrement des individus de chaque espèce, repérage des femelles gestantes et des couples mère-jeune ...
- ▶ protéger les zones de repos des phoques à marée basse en se plaçant sur l'estran à une distance de 300 à 500 mètres de la colonie de phoques. Ils prendront alors contact avec toutes les personnes présentes dans cette zone, quelque soit l'activité qu'elles pratiquent, pour les sensibiliser au respect de cette distance de sécurité afin de ne pas

perturber les animaux • animer des points d'observation, balades guidées, expositions et conférences à l'intention du public dans le but de diffuser nos connaissances sur la colonie de phoques et de sensibiliser au respect de la nature et de l'environnement.		
La protection des phoques de la baie de Somme		

Pour en savoir plus sur le Phoque veau-marin

Le phoque veau-marin est une espèce typique des milieux estuariens sablonneux. Elle était présente en grand nombre au milieu du XIXème siècle. L'espèce alors chassée, a été décimée à la fin de ce siècle (Labitte, 1858). De rares observations sont relevées de 1895 aux années 1970. L'espèce est protégée en 1972. Son retour s'est fait naturellement dans les années 1980... Depuis 1992, la population de la baie de Somme est reproductrice : en 2013 on y dénombrait 58 naissances, pour une population présentant un effectif maximum de 392 individus.



Nom scientifique Phoca vitulina (Linné, 1758)

Noms communs Common seal / Harbour seal (english), gewone zeehond (nederland), phoque commun (belgique, quebec)

Identification Se reconnaît par la forme de sa tête arrondie, ses narines en forme de V et la présence d'un décrochement entre le front et le nez.

Répartition géographique Il existe 5 sous-espèces qui se répartissent l'hémisphère nord, celle que l'on trouve en Europe est *Phoca vitulina vitulina*



La taille

Les mâles mesurent de 1.4 à 2.0 m et pèsent 70 à 170 kg. Les femelles mesurent de 1.2 à 1.7 m et pèsent 50 à 150 kg. A la naissance, le petit mesure 80 cm pour un poids de 8 à 10 Kg.

Le pelage

La couleur du pelage varie du gris clair au gris argenté avec des taches noires. Quelquesuns sont noirs ou gris foncé, voire marrons avec des taches blanches.

Les taches et anneaux sont nombreux sur la face dorsale et plus clairsemés sur la face ventrale.

On observe une différence de pelage sur chaque sous-espèce.

L'habitat

Le Phoque veau-marin affectionne principalement les milieux estuariens sablonneux abrités.

Le comportement

L'espèce est plutôt sédentaire bien que de nombreux mouvements entre colonies soient observés, sans organisation sociale hiérarchique.

Il vit en fonction des marées. D'une manière générale, les animaux passent la marée haute dans l'eau, dispersés, explorant leur territoire, s'alimentant ou dormant dans des zones calmes. A marée descendante, dés que les premiers bancs de sable s'exondent, ils se regroupent sur certains bancs de sable (reposoirs) situés à proximité d'un chenal large et profond, permettant la fuite en cas de danger ; ils s'y installent jusqu'à l'arrivée du flot qui les oblige à prendre la mer.

La reproduction

Les femelles sont mâtures vers l'âge de 4 ans et les mâles vers 5 ans.

Les accouplements s'observent en septembre, chacun peut s'accoupler avec plusieurs individus.

La période de gestation dure environ 11 mois. Les naissances ont lieu de la mi-juin à la mi-juillet.

Les femelles donnent généralement naissance à un petit par an. Les naissances multiples sont extrêmement rares. Les femelles mettent bas sur les bancs de sable émergés à marée basse. La lactation dure au maximum 4 semaines.

La mue

Le petit subit sa première mue in-utéro, 3 jours avant la naissance : il perd son lanugo blanc. Chaque année les phoques veaux-marins muent en été.

Statut du Phoque veau-marin

- Interdiction de chasse depuis 1972 en France
- Espèces en annexe III (espèces de la faune protégée) de la convention de Berne (1979) relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe
- Espèces en annexe II de la convention de Bonn (1979) sur le convention des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

 Espèces en Annexe II de la Directive de l'Union Européenne « Habitats-Faune-Flore » du Conseil du 21 mai 1992

Pour en savoir plus sur le Phoque gris

Le phoque gris est une espèce qui fréquente divers types de milieux, dont les estuaires. Elle a été observée en baie de Somme, pour la première fois à la fin des années 1980. En 2013 on y dénombrait au maximum 132 individus. En janvier 2014, une naissance a été observée et suivi pendant une dizaine de jours.



photo C.Martin - Picardie Nature



Nom scientifique Halichoerus grypus (Fabricius, 1791)

Noms communs Grey seal (english), Kegelrobbe (deutsh), Grijze zeehond (nederland)

Identification Se reconnaît par sa tête allongée, son museau droit et ses narines parallèles.

Répartition géographique Il existe 2 sous-espèces, celle que l'on trouve en France est *Halichoerus grypus grypus*

La taille

Les mâles mesurent de 2.5 à 3.0 m et pèsent 200 à 250 kg. Les femelles mesurent de 1.7 à 2.2 m et pèsent 150 à 200 kg. A la naissance, le petit mesure 75 cm pour un poids de 14 Kg.

Le pelage

La teinte dominante de leur fourrure est pommelée de gris plus foncé.

La fourrure des mâles ainsi que les tâches qui l'ornent sont d'une teinte plus sombre.

L'habitat

Le Phoque gris affectionne principalement les côtes rocheuses mais on le retrouve également sur d'autres types de milieux : estuaires, molières, plages de sable ou glace.

Le comportement

Les Phoques gris se rassemblent en grand nombre sur les sites de reproduction où les mâles dominants peuvent contrôler des harems.

La reproduction

Les femelles sont mâtures vers l'âge de 4 ans et les mâles vers 6 ans.

Les accouplements s'observent en janvier/février, les mâles s'accouplent avec 5 femelles en moyenne.

La période de gestation dure environ 11 mois. Les naissances ont lieu en décembre/janvier.

Les femelles donnent généralement naissance à un petit par an. Les naissances multiples sont extrêmement rares.

Les femelles mettent bas préférentiellement sur les côtes rocheuses..

Le petit est entièrement recouvert d'un lanugo blanc qui va le protéger du froid.

La lactation dure au maximum 21 jours.

La mue

Le petit subit sa première mue à l'age de 3 semaines, il perd son lanugo blanc, il ne sait pas encore nager ni se nourrir. Il va à l'eau après sa première mue.

Chaque année les phoques gris se regroupent sur des sites de mues en février/mars.

Quelques informations complémentaires aux deux espèces

L'espérance de vie

- 25 ans chez les mâles.
- 35 ans chez les femelles.

L'adaptation à la vie aquatique

- corps fusiforme, présence de palmure, colonne vertébrale très mobile.
- nagent par ondulations latérales du corps, se propulsent avec les nageoires postérieures, les nageoires antérieures servent de gouvernail.
- vitesse maximale de nage : 35 km/h
- vitesse courante de nage : 10 km/h
- profondeur maximale de plongée : 220 m
- apnée maximale : 30 minutes, lorsqu'ils dorment sous l'eau.
- apnée courante : 10 minutes, lorsqu'ils se déplacent.
- cycle respiratoire : courte inspiration, courte expiration et longue période de maintien de respiration.
- lors de la plongée, ils continuent d'expirer : l'air résiduel est chassé vers les bronchioles (diminue les échanges gazeux et limite le risque d'embolie).
- pour économiser l'O2 contenu dans le sang, ils diminuent leur rythme cardiaque passant de 75/120 battements par minute à 6, et ils réduisent l'irrigation sanguine uniquement vers les organes vitaux.

Le repos

- Les phoques dorment hors de l'eau (estran, iceberg, rochers...) ou dans l'eau.
- Les phoques vivant dans des zones d'estuaires sortent de l'eau à marée basse, pour se reposer et dormir. Au sein de la colonie, quelques phoques sont en alerte et scrutent l'horizon, prêts à donner l'alerte en cas de danger pendant que les autres dorment profondément.
- Dans l'eau, le phoque prend la position dite de « la bouteille » : il se pose sur le fond ou reste entre deux eaux, le corps entièrement submergé. Dès que c'est nécessaire, il remonte à la surface. Seule la tête émerge de la surface, le nez vers le ciel, les yeux fermés, il respire puis redescend. Lorsqu'il dort, il remonte au même endroit.

La nécessité de sortir hors de l'eau

- vivre en milieu aquatique demande sans cesse une dépense énergétique pour se réchauffer : sortir hors de l'eau permet d'économiser l'énergie dépensée à la thermorégulation.
- chaque année, les phoques muent : ils changent de pelage. Pour que les nouveaux poils repoussent, les animaux doivent synthétiser de la vitamine D.
- une fois par an, les phoques donnent naissance à un petit, qui naît et est régulièrement allaité hors de l'eau.

La distance de sécurité lorsqu'ils sont sur les reposoirs

- pas très à l'aise en milieu terrestre, du à leur mode de déplacement par reptation. Les phoques utilisent des zones de repos hors de l'eau à proximité d'un chenal assez profond

pour fuir en cas de danger.

- Dès qu'ils se sentent en danger, ils fuient vers l'eau. Cela se passe en général, dès qu'une activité intervient à moins de 300 mètres de leur zone de repos.
- les mises à l'eau précipitées induites par une présence étrangère à moins de 300 mètres provoquent une perturbation de leur biologie, et peut engendrer une séparation prématurée mère-jeune qui peut entraîner la mort du petit.
- du fait que les phoques ne se sentent pas à l'aise en milieu terrestre, ils se regroupent sur les reposoirs et forment des « colonies ».

Les organes des sens

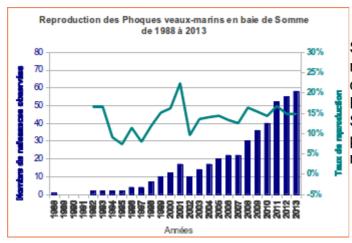
- L'ouïe est très développée : le phoque entend mieux dans l'eau que dans l'air.
- La vue est également très développée : le phoque voit mieux dans l'eau que dans l'air. Il peut voir en eau trouble ou obscure.
- L'odorat est très fin : il est utilisé pour repérer les prédateurs mais également pour reconnaître ses petits.
- Le toucher s'effectue grâces aux vibrisses.

La curiosité à marée haute

- dès lors que la marée remonte, les phoques se dispersent.
- à l'aise en milieu aquatiques (ils sont de très bons nageurs), leur curiosité les amène parfois à fréquenter les bords de plage ou les estuaires.
- myopes lorsque leurs yeux sont hors de l'eau, ils s'approchent parfois très près d'un objet qui les intrigue pour mieux l'identifier (objet dérivant, kayak...)

Suivi de la reproduction des phoques de la baie de Somme 1992-2013

Le Phoque veau-marin (*Phoca vitulina vitulina*) est le seul phoque à être sédentaire et reproducteur sur la côte picarde. Depuis 1992 des naissances sont observées chaque année en baie de Somme. La période des naissances coïncide avec la période de fréquentation touristique estivale. Une surveillance estivale est alors mise en place : des bénévoles sont présents sur le terrain pour le suivi des naissances et pour sensibiliser les usagers de l'estuaire au respect du rythme de vie des phoques (ils interviennent en prenant contact avec les personnes). Malgré la présence des bénévoles, des mises à l'eau précipitées (dérangements) des groupes de phoques sont observées. Chaque année, plusieurs jeunes qui naissent en baie de Somme se retrouvent prématurément séparés de leur mère et s'échouent.



La première naissance en baie de Somme a été observée en 1988. Mais ce n'est que depuis 1992, que l'on note chaque année plusieurs naissances de Phoques veaux-marins en baie de Somme. Le graphique ci-contre montre la proportion de naissances recensées par rapport aux effectifs maxima observés.

Ainsi on s'aperçoit que le taux de reproduction est variable d'une année sur l'autre avec un maximum en 2001 avec 22,4% et un minimum en 1995 avec 7,4%. La moyenne, sur la période étudiée, s'élève à 13,9% de naissances par an.

Chaque année des jeunes s'échouent

Les naissances coïncident avec la période la plus touristique, et les mises à l'eau des groupes de phoques à marée basse dues aux activités humaines ne sont pas rares. Lors de ces mises à l'eau non naturelles, provoquées par l'approche de l'homme, les phoques quittent leurs reposoirs dans la panique et la cohue. Ainsi, les jeunes, ne sachant pas très bien nager, peuvent se retrouver prématurément séparés de leur mère et, s'ils ne la retrouvent pas très vite, sont voués à mourir.

Ces jeunes prématurément séparés de leur mère se laissent dériver au gré des courants et finissent pas s'échouer sur une plage.

Chaque année, plusieurs jeunes non émancipés sont retrouvés échoués sur notre littoral. En moyenne sur la période 1992-2013, on dénombre 35% des jeunes de l'année qui s'échouent prématurément séparés de leur mère.



Dans la majorité des cas ils sont retrouvés vivants. Ils sont alors pris en charge puis transportés dans un centre de sauvegarde de la faune sauvage compétent sur cette espèce. Quelques mois plus tard, ils sont remis en milieu naturel.

Depuis que des naissances sont observées en baie de Somme, des jeunes s'échouent vivants et nécessitent une prise en charge par un centre de soins. Entre 1992 et 2000, les phoques étaient soignés à la zeehondencreche de Pieterburen (Pays-Bas), aussi plusieurs d'entre eux ont été remis en milieu naturel en mer des Wadden. Entre 2000 et 2005, les phoques ont été soignés au CHENE d'Allouville-Bellefosse ou au Sea Life Center de Blankenberge (Belgique).

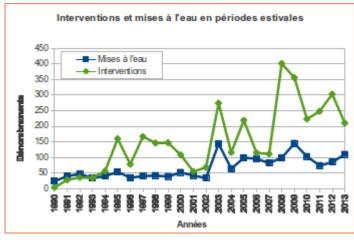
Le Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature accueille les phoques échoués vivants depuis 2006. En fonction de l'espèce, du nombre de places au centre... les animaux peuvent être transférés vers d'autres centres.

Entre 2006 et 2013, ce sont 76 phoques veaux-marins qui ont été pris en charge par Picardie Nature. 16 d'entre eux sont morts au centre de sauvegarde de la faune sauvage de Picardie Nature, des suites de pathologie. Les autres ont retrouvé leur milieu naturel.

Pour protéger les zones de repos des couples mère-jeune, une surveillance estivale

est mise en place.

Depuis 1990, chaque été, une surveillance estivale est mise en pour diminuer les risques de dérangements sur la colonie de phoques à marée basse. Dès qu'une activité s'approche à proximité des zones de repos des phoques, les surveillants écovolontaires prennent contact avec l'usager concerné et lui demandent de ne pas approcher plus près afin d'éviter la mise à l'eau des phoques. En raison de la conformation de la baie, de la météorologie, du nombre de bénévoles présents sur le terrain... il arrive que les interventions ne puissent pas avoir lieu. Malgré la présence sur le terrain et les interventions réalisées, des perturbations des phoques qui se reposent hors de l'eau à marée basse, sont constatés.



Les perturbations peuvent engendrer plusieurs réponses comportementales de la part des animaux. La mise à l'eau de tout un groupe suivie de l'abandon du reposoir est la réponse la plus excessive observée. Le graphique ci-joint montre l'évolution des mises à l'eau constatées et des interventions réalisées, chaque année en baie de Somme, depuis 1990. Dans les deux cas, les activités les plus représentées sont les promeneurs, les kayakistes et les cavaliers.

Au cours de l'été 2013, 110 mises à l'eau ont été relevées et 210 interventions ont été réalisées.

Les estuaires de la Somme et de l'Authie sont fréquentés par un grand nombre de personnes. Pour sensibiliser chacun au respect du rythme de vie des phoques et de leur environnement, pour présenter le programme d'étude et de protection des phoques que nous menons, et pour permettre aux personnes d'observer les phoques, des animations gratuites sont proposées :

- des points d'observation des phoques depuis Le Hourdel,
- des point d'observation des phoques depuis Berck-sur-mer,
- des balades quidées à travers l'estran depuis Le Hourdel.
- des conférences et des expositions itinérantes dans les communes littorales.

Le programme des animations 2014 est disponible sur notre site internet (http://www.picardie-nature.org/spip.php?page=sorties)

Au cours de l'année 2013, ce sont 210 animations qui ont été proposées et au moins 47087 personnes qui ont été sensibilisées à travers ces animations.

Comment soutenir les actions menées pour l'étude et de protection des phoques de la baie de Somme par Picardie Nature.

- En adhérant à Picardie Nature :
- En devenant écovolontaire en période estivale : déposez votre candidature via notre site internet entre décembre 2014 à mars 2015 pour participer aux missions d'écovolontariat 2015. Vous pouvez alors postuler pour la surveillance estivale ou assister les soigneurs au centre de sauvegarde de la faune sauvage pour la prise en charge des phoques échoués ;
- En participant bénévolement à nos actions tout au long de l'année : participez aux suivis réguliers des phoques en baie de Somme en vous joignant aux équipes de prospection terrestre, maritime ou aérienne. Participez à la prise en charge des phoques échoués vivants en aidant lors des transports, des nourrissages et de l'entretien des locaux au centre de sauvegarde de la faune sauvage. Participez à la sensibilisation du public en animant des points d'observation des phoques, en dirigeant des sorties à travers l'estran, en tenant des expositions...
- En faisant un don ;
- En parrainant la colonie de phoques ou un phoque au centre de sauvegarde : parrainez c'est soutenir nos actions et recevoir régulièrement des informations sur les animaux.

Comment devenir « parrain » des phoques

Parrainer un phoque, c'est participer activement à la préservation d'une espèce protégée.

Parrainer la colonie de phoques

Les actions menées au programme d'étude et de protection des phoques sont réalisées tout au long de l'année. En parrainant la colonie de phoque en faisant un don de minimum 15 €, vous recevrez une fois par mois un e-mail contenant des informations sur les phoques : effectifs observés, nombres de naissances, nombre d'échouages... mais également sur les actions réalisées : nombre de séances de terrain, nombre de dérangements observés...

Parrainer un phoque du centre de sauvegarde de la faune sauvage

Les animaux découverts échoués vivants, atteints de maladie ou blessés sont transportés à l'annexe phoques du centre de sauvegarde de la faune sauvage de Picardie Nature où ils sont soignés jusqu'à leur retour en milieu naturel.

Il existe deux types de parrainage :

Parrainage Complet	Parrainage Partiel		
Participation minimale de 300 €	Participation minimale de 15 €		
Réception d'un certificat de parrainage			
Réception d'un reçu fiscal du montant du don			
Réception d'un e-mail par semaine avec des nouvelles du phoque parrainé et une photo au format .jpg durant son séjour au centre de sauvegarde			
Invitation à assister à la remise en milieu naturel du phoque parrainé			
Participation à la remise en milieu naturel : ouverture de la caisse de l'animal	Participation à la remise en milieu naturel en respectant une distance de sécurité avec les animaux, délimité par un cordon		
1 parrainage possible par phoque	Plusieurs parrainages possibles par phoque		

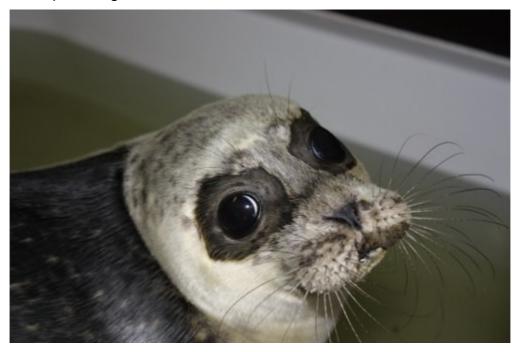
Dès leur arrivée, les phoques sont nommés . Comme chaque année, le centre de sauvegarde s'est fixé une thématique pour identifier les phoques recueillis au centre : les noms de fleuves.

Actuellement, nous accueillons 10 phoques en soins : Danube, Oural, Mississippi, Nil, Garonne, Tamise, Maroni, Volga, Léna et Minho.

Les phoques à « parrainer »

Actuellement 10 phoques veaux-marins sont accueillis au centre de sauvegarde de Picardie Nature. Si quelques-uns ont déjà un parrain complet, tous sont à la recherche de parrains partiels!

Danube, jeune mâle de Phoque veau-marin s'est échoué au Crotoy le 3 juin 2014. Il mesurait 82 cm pour 9 kg.



Oural, jeune mâle de Phoque veau-marin s'est échoué à St Valery-sur-Somme le 26 juin 2014. Il mesurait 85 cm pour 8,7 kg.



Mississippi, jeune mâle de Phoque veau-marin s'est échoué à St Valery-sur-Somme le 27 juin 2014. Il mesurait 88 cm pour 9,8 kg.



Nil, jeune mâle de Phoque veau-marin s'est échoué au Crotoy le 28 juin 2014. Il mesurait 85 cm pour 9,5 kg.



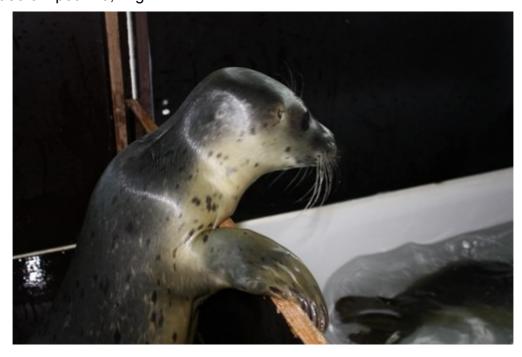
Garonne, jeune mâle de Phoque veau-marin s'est échoué au Crotoy le 28 juin 2014. Il mesurait 94 cm pour 11,5 kg.



Tamise, jeune mâle de Phoque veau-marin s'est échoué à Saint-Valery-sur-Somme le 29 juin 2014. Il mesurait 89 cm pour 10,5 kg.



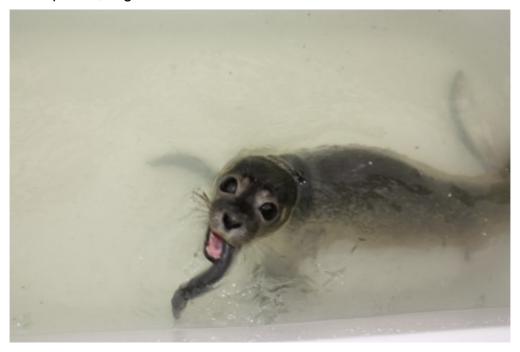
Maroni, jeune mâle de Phoque veau-marin s'est échoué au Crotoy le 2 juillet 2014. Il mesurait 90 cm pour 10,7 kg.



Volga, jeune femelle de Phoque veau-marin s'est échoué au Cap Hornu le 3 juillet 2014. Il mesurait 81 cm pour 10,5 kg.



Léna, jeune femelle de Phoque veau-marin s'est échoué au Crotoy le 6 juillet 2014. Il mesurait 87 cm pour 6,6 kg.



Minho, jeune mâle de Phoque veau-marin s'est échoué au Hourdel le 5 juillet 2014. Il mesurait 87 cm pour 10,7 kg.



Vous pouvez retrouver ces phoques sur notre site internet : http://www.picardie-nature.org/spip.php?rubrique268

Vous pouvez parrainer en ligne depuis notre site internet : http://www.picardie-nature.org/spip.php?article301

